



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin

Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 94 du 7 octobre 2012, je vous communique les articles de Var Matin traitant :

- De la signature des contrats territoriaux pour le territoire Var Estérel (03/10/12) ;
- De la double page consacrée à Horace Lanfranchi, Président du CG 83 (05/10/12)
- De la transformation du Foyer Logement des Issambres « La Recampado » en résidence seniors (01/10/12) ;
- De la pose de la « pose de la première pierre » du First (03/10/12) ;
- Du feuilleton concernant la Communauté de Communes Pays Mer Estérel (CCPME) (4, 5 et 7/10/12).

Bonne lecture ... Bien à vous et @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

Estérel région

var-matin
Mercredi 3 octobre 2012

6

Des projets pour le territoire Var Estérel

Des contrats d'objectifs ont été menés. Nouveaux services et projets d'avenir se finalisent avec, hier, la signature de ces contrats par le président du conseil général

Horace Lanfranchi, président du conseil général et son directeur général des services, Patrick Heintz, parcourent actuellement le Var pour rappeler les objectifs et l'intérêt des contrats d'objectifs pour le territoire. Il ne s'agit plus de simples découpages administratifs mais d'un regard plus pertinent sur les atouts et problèmes d'un secteur géographique qu'il faut valoriser. À leurs yeux, la phase de concertation est achevée et il faut désormais passer le relais aux chefs de projets et conseillers généraux en place afin de finaliser les nouveaux services et projets d'avenir. Ce fut le cas hier, au sein du collège de l'Estérel, qui accueillait tous les acteurs de ces projets. Il était rappelé que le conseil général s'est engagé à mettre en place de nouveaux services aux publics et à répondre aux enjeux de développement par la réalisation de 53 projets dans le Var. Les contrats d'objectifs territoriaux.

Des enjeux pour l'avenir

Cinq de ces contrats, signés par le président mais aussi la vice-présidente du CG pour Saint-Raphaël, Françoise Dumont et la suppléante d'Élie Brun pour Fréjus, Françoise Cauvel, concernent le Var Estérel. « Ils répondent aux enjeux d'avenir, tout en veillant au renforcement de la solidarité et au respect de l'environnement. »

Au fil des exposés étaient présentés trois enjeux d'avenir pour ce territoire. Dans les années à venir, « l'offre de services au public doit répondre aux besoins des seniors,



Signature du contrat d'objectifs pour le territoire de l'Est-Var hier au collège de l'Estérel. Et maintenant, au boulot!
(Photo Philippe Arnassan)

la présence d'espaces naturels majeurs à protéger, conjugée à l'augmentation de la population impose une gestion du foncier et une nouvelle capacité de traitement des déchets, les activités agricoles qui occupent un tiers de l'espace sont à préserver. »

Louables intentions mais déjà critiquées, d'où une réponse musclée du président (*lire ci-contre*). Il faut désormais du concret pour répondre à ces enjeux. D'où la création notamment d'une structure cordonnante, en un même

lieu, tous les services pour le maintien à domicile des personnes âgées. Il était ainsi suggéré qu'un droit de préemption par les maires soit imaginé pour les rez-de-chaussée des petits immeubles. En les réhabilitant, ils permettraient aux anciens de revenir habiter dans les centres-villes.

L'éternel problème des déchets

Problème majeur que celui de la gestion des déchets ménagers.

Une structure mixte de traitement et de valorisation énergétique, couplée à la production d'énergie, va travailler sur le dossier. Il était aussi annoncé la création d'un outil de promotion pour les producteurs maraîchers ou encore la création dans le domaine culturel et sportif d'un trophée inter-collèges... Pas de quoi chômer pour les élus comme pour les fonctionnaires territoriaux du conseil général.

E. D.
edeluard@varmatin.com

Mise au point d'Horace Lanfranchi

En conclusion des exposés sur les contrats d'objectifs, le président du Conseil général tapait symboliquement du poing sur la table. Il n'aime pas qu'on tape sur les départements en général et sur le Var en particulier. Il s'avère que des élus se répandent actuellement en critiques négatives sur ces territoires défenus par le patron du département, estimant qu'ils ne servent pas à grand-chose et que les régions allaient prendre le pouvoir. « Je suis chagriné d'entendre parler de cette façon du service public. Ils disent que cela ne nous regarde pas, que ces territoires ne concernent pas tout le monde et que la région va s'occuper de tout ! Je ne suis pas d'accord. Quand je vois le travail accompli et ce qui est proposé aujourd'hui, on s'occupe vraiment de ce qui nous regarde. Nous sommes des substitutions à des services publics qui ne servaient plus à personne. Il est hors de question de ramener le département et ses communes à des vassaux. Le Var est remis en cause mais la vieille dame a su s'adapter et le fera encore, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. » Une mise au point pour affirmer que le département a toute sa place. « Avec tout le boulot que l'on abat, nous allons dans le bon chemin... Quand la critique est violente, c'est que l'on a raison ! »

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR - Groupe Nice-Matin

Face à la rédaction

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012

18 Face à la rédaction

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012

H. Lanfranchi : « Le Département peine à boucler son budget »

Face à la rédaction

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012

18

H. Lanfranchi : « Le Département

Dix ans tout rond qu'il préside le conseil général et Horace Lanfranchi n'avait jamais vécu cela. Entre la crise et les défaillances de l'Etat, établir le budget à venir nécessite de l'imagination et une traque farouche des moindres économies. « L'Etat, qui nous a transféré de nombreuses compétences et du personnel, n'a pas tenu ses engagements. Les compensations financières ne sont pas au rendez-vous » Horace Lanfranchi le dit et le répète haut et fort depuis plusieurs années. « Avec d'autant plus de force que je m'indigne de la même façon avant que nous changions de président! »

Face au contexte et aux difficultés, le président du conseil général s'efforce de préserver le principal. « On m'a souvent reproché de m'occuper un peu de tout, mais m'occuper de la vie des gens, c'est aussi mon boulot! »

Horace Lanfranchi a gardé de son passé d'instituteur la faculté d'être à l'écoute. « Et même un peu assistant social ». À l'orée d'une année qui s'annonce difficile pour tout le monde et pour la collectivité départementale, le président du conseil général a répondu à nos questions. En toute sérénité, sa marque de fabrique. « Je suis un homme tranquille ». Mais déterminé. « Le conseil général entend bien maintenir un niveau élevé d'investissement. C'est la santé économique du département qui est en jeu. » Pas question, pour autant, de céder à la facilité. « Il serait facile d'ouvrir les vannes et d'autoriser le débordement à tout va. Ce n'est pas notre conception du Vie »



Horace Lanfranchi, président du conseil général, a répondu hier matin aux questions de Sophie Boudet, directrice départementale de Var-matin, et de la rédaction. (Photos Frank Mullier)

« Où sont passés les 150 millions de l'Etat? »

Les temps sont durs. Comment le conseil général fait-il face à la crise?

Depuis 2008, début de la crise, les difficultés financières s'empilent. Jusqu'à nous trouver au centre d'une tourmente financière qui nous cause de réels problèmes.

Pour faire face, nous avons plié dans les budgets, ligne par ligne. La croissance en personnel ne dépasse pas 2,8 %, ce qui est assez extraordinaire, le fonctionnement général de l'institution a baissé de plus de 15 %.

Mais le souci, ce sont les compensations financières de l'Etat qui ne sont pas au

rendez-vous! C'est pourtant un principe constitutionnel. La chambre régionale des comptes, tout en prenant note de la bonne gestion du Département et de nos efforts pour anticiper, en a chiffré le montant à plus de 150 millions d'euros. C'est vertigineux! Alors que nous en sommes à chercher une vingtaine de millions pour boucler le budget...

Où pouvez-vous chercher justement?

On regarde dans chaque service quelles sont les possibilités de marge restantes. Peut-être trouverons-nous encore, ici et là, quelques solutions, mais ce ne sera pas simple.

On passe le volet social à la loupe : où peut-on mutatisser et réclamer notre dû.

Un exemple : pour les enfants qui sont confiés au Centre départemental de l'enfance, ce n'est pas le Département qui perçoit l'allocation de rentrée scolaire, mais les parents, qui sont la plupart du temps défilants. Parvenir à récupérer à 1 % sur un budget de 600 millions d'euros, c'est énorme.

Quant aux subventions aux associations, je ne m'interdis pas de réunir leurs responsables pour leur expliquer la situation. Ça pourrait se faire entre maintenant et la fin janvier.

Et côté recettes?

Nous n'avons plus que les droits de mutation, fortement amputés, et une seule taxe, celle sur le foncier bâti. On avait même imaginé voter le budget en déséquilibre avec la somme qui nous manque, celle des transferts de l'Etat, pour attirer l'attention. Mais on pourrait nous imposer une solution toute trouvée : augmenter la seule taxe qui nous reste de 27 % ! Pas question.

Tous les Départements en sont au même point?

Nous étions récemment au Congrès annuel des conseils généraux. Et l'ambiance n'était pas à la joie.

« Investir, malgré tout! »

En cette période de crise, quels sont les postes auxquels vous ne touchez pas?

L'investissement est vital pour l'économie de notre département. C'est la commande publique qui, en ce moment, maintient en grande partie l'activité. En dix ans, le Département a investi 2,8 milliards d'euros!

Pour 2013, ce sera de l'ordre de 180 millions d'euros. On est monté, à certaines périodes, jusqu'à 300 millions.

Clature de croisière, c'était autour de 200 millions, mais on ne peut plus se le permettre. Nous allons préserver tout ce qui est possible. Nous avons un certain nombre de projets

en cours, entre les collèges et les routes. La rénovation d'un collège, c'est entre 14 et 20 millions d'euros. Les routes, si on ne les entretient pas, elles se dégradent très vite. D'autant qu'on a hérité de départementales dans de drôles d'états...

L'aide aux communes est-elle également préservée?

Absolument! C'est un choix délibéré, une politique d'organisation. Aider les communes, c'est aider le département. L'an dernier, l'aide était de 67 millions d'euros, on va la reconduire. Sachant que, par habitant, on aide beaucoup plus les communes rurales.

Bio express

Un parcours politique trèsaire
1937 - novembre 1995 à Cote d'Azur -
Cote d'Azur, Membre de l'UMP.
Instituteur à l'école à Fréjus et directeur
d'école à Entrevaux jusqu'à 25 ans.
1955 - 1977, avec Gérard d'Enfer, Olivier.
Adjoint au maire puis maire de Saint-
Maximin de 1995 à 2002 et conseiller
général du canton de Saint-Maximin-3-5-6-
Baume de 1998. Il remplace Hubert
Félix à la présidence du conseil général
du Vie depuis octobre 2002. Réélu en
2004, 2008 et 2011, son mandat court
jusqu'en mars 2014.
Il a exercé ses fonctions dans l'enseignement
du Vie.



1,6 milliard d'euros

Comment est construit le budget du conseil général?

Il est de l'ordre de 1,6 milliard d'euros. Le volet investissement, c'est 285 millions d'euros et c'est l'emprunt qui le finance. Le volet fonctionnement, c'est 932 millions d'euros pour le personnel. Et tout le volet social, qui est notre principale compétence, représente 600 millions d'euros de dépenses (RSA, APA, etc.)

On comprend bien que les charges de l'aide sociale continuent de progresser sans cesse. Mais, pendant ce temps, les recettes pour les finances sont fluctuantes. On ne peut se résoudre à avoir des recettes qui font le yo-yo quand, en face, on gère du social. Je maintiens que l'Etat ne tient pas ses engagements. Et je le dis aujourd'hui comme je le disais sous l'autre gouvernement!



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR - Groupe Nice-Matin

Face à la rédaction

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012 18

Face à la rédaction

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012 19

H. Lanfranchi : « Le Département peine à boucler son budget »

Face à la rédaction

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012 19

peine à boucler son budget »

« Donner du dynamisme au territoire »

D'où est venue l'idée de créer une Société publique locale ?
Après le transfert des compétences de l'État vers les Départements, on s'est rendu compte que nombre de services publics avaient disparu. Par exemple, en matière d'équipement, l'aide aux petites communes rurales. Les grosses communes n'ont pas besoin de la DDE, ni du conseil général, elles ont des services, des ingénieurs, des architectes... D'où l'idée de créer une Société publique locale (SPL), qui prend un peu le relais.

Notamment en matière de désert médical...
Après la mise en place des maisons médicales, nous sommes en train de prévoir des cabines, baptisées « postes avancés d'e-santé », qui permettraient de mettre en relation à distance un patient et un médecin. Je considère cela comme une obligation morale, car cela ne relève pas de nos compétences, je pense que

la mission du conseil général est aussi de s'occuper de ces choses-là.
En vous a récemment reproché de vous occuper de tout...
Je ne m'occupe pas de tout, je m'occupe des gens. L'accès à la santé est un problème réel pour les habitants des communes les plus isolées. On a signé cinquante-trois contrats de territoires. Ils ont tous trait à la vie des gens ou à l'économie. Ils concernent les transports, les personnes âgées, les personnes handicapées, l'animation dans les collèges...

« Je ne m'occupe pas de tout, je m'occupe des gens »
Qu'est-ce que le conseil des territoires, dont la création récente est décriée par certains ?
Est-ce qu'il est interdit à des personnes qui ont envie de travailler et de parler

ensemble de le faire ? C'est ça, le conseil des territoires : on met tous les décideurs autour d'une table pour, de temps en temps, faire un survol complet de ce qui se passe ou pourrait se passer dans le département.
On confronte les idées et on essaye d'en tirer tout l'intérêt pour le département. Le reproche qui nous est fait aujourd'hui est d'anticiper pour rendre le conseil général indispensable. Eh bien oui, on le fait volontiers !

L'étude « Var 2030 » était déjà un outil d'anticipation...
Oui, tous nos contrats d'objectifs ont été créés en fonction de cette étude et on s'appuie de plus en plus dessus. « Var 2030 » n'est pas un observatoire classique, mais un outil stratégique. On identifie des tendances et on réfléchit aux leviers de l'action publique qui nous

permettraient d'infléchir les plus dangereuses. Notre volonté est d'essayer de garder ce département le plus longtemps possible avec une carte de visite peinte en vert. C'est plus difficile que de faire du béton !
La crise n'a-t-elle pas modifié les prévisions ?
Certains phénomènes qui faisaient ressortir l'étude sont effectivement en train de se produire avec quatre ou cinq ans d'avance. D'où l'intérêt de tous les dispositifs que nous avons mis en place, qui arrivent à point. À travers notre action, c'est un côté dynamique que l'on veut donner au département, pour ne pas le laisser s'enfoncer tranquillement dans cette crise, même si on ne peut jamais être sûr des résultats. On a essayé de dépasser le côté mathématique de la crise en apportant une volonté politique de modifier un petit peu le cours des choses.



C'est dit

« Je suis un homme tranquille, dans ma tête et dans ma vie. Cela me plaît d'être discret. »
« Il n'y a pas de fatalité dans la vie. Il n'y a que les récoltes de ce qui a été semé... »
« Je soutiens François Fillon, parce que je me sens proche de lui. Quand on parle avec lui, on parle de la vie. »
« Petit à petit, on s'est retrouvé au centre d'une tourmente financière qui nous pose de réels problèmes. »
« L'abonnement ? Ce truc me donne de l'urticaire... »

« Je n'ai pas l'intention d'aller au-delà de ce mandat... »

Nous étiez élu pour trois ans. Aujourd'hui c'est devenu quatre voire cinq, qu'est-ce que cela change pour vous ?
C'est vrai que, dans ma tête, j'étais parti. J'avais prévu autre chose, parce que je prévois toujours quelque chose...
Une commune peut-elle ?
Oui, voilà, quelque chose comme ça, que je n'ai pas abandonné d'ailleurs... Mais je ne laisserai pas le Département, tant que je suis utile bien entendu, à

un moment où les choses sont difficiles. Je ne veux pas donner l'impression de m'en aller. D'une part, ce n'est pas du tout ce que je souhaite, et d'autre part, sans orgueil aucun, je crois que je suis un élément assez pondérateur pour jouer un petit rôle dans des moments aussi délicats que ceux que nous traversons... 2014, on y est, 2015, ce n'est même pas après-demain. C'est là que, lorsque j'aurai terminé ce périple, je déciderai. Légalemment, je suis là

jusqu'en mars 2014. Si, finalement, c'est mars 2015, ceux qui m'ont supporté pendant toutes ces années me supporteront bien encore quelques mois, et je les en remercie par avance si c'était le cas. Mais, par contre, mon intention n'est pas d'aller au-delà parce que cela fera entre douze et treize ans que je fonctionne à ce poste. J'ai été heureux, même très heureux, j'ai eu des succès aussi, mais il faut savoir laisser la place. Personne n'est indispensable.

Social : 24 M€ de hausse

Le vieillissement de la population et la hausse du chômage sont-ils plus fortement ressentis dans le Var qu'ailleurs ?
Oui, car le département est attractif. On voit arriver un grand nombre de personnes âgées. Elles séjournent, dans un premier temps, dans des maisons d'accueil, qui ne sont pas des maisons de retraite. Mais, dès qu'elles avancent en âge et ont besoin d'un accueil médicalisé, on les retrouve au conseil général. Quant aux personnes en recherche d'emploi, du RMI au RSA (Revenu de solidarité active), on a vu le nombre d'allocataires doubler en cinq ans ! Et le ministre Sapin annonce que le chômage n'a pas fini d'augmenter, ça veut dire que le chômage n'a pas fini d'augmenter ! Entre 2012 et 2013, la hausse des charges sociales des dispositifs nationaux (APA, RSA, PCH) s'élève à 24 millions d'euros pour le département du Var.



Il a répondu à leurs questions



L'entretien a été réalisé par, de gauche à droite : Sophie Boudier, directrice départementale du Var (saat); et nos reporters, Anna Fauconnier Tizet, Philippe Besica et Mireille Martin.



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

« La Recampado » conserve sa destination

Lorsque le maire, Luc Jousse, a été contraint de fermer la Recampado pour cause de risque de légionellose, il avait promis de faire en sorte que cet ensemble reste destiné à recevoir des personnes âgées.

Magnifiquement située face au port des Issambres avec vue sur le golfe de Saint-Tropez, La Recampado accueillait alors 46 pensionnaires à des prix extrêmement compétitifs.

Permis accepté

Depuis sa fermeture, de recours en permis de construire invalidés, le maire avait fini par se faire une raison : la Recampado deviendra un hôtel, voire même un casino. Une solution qui ne convenait ni à la commune qui, malgré la différence de prix de vente du terrain dont le montant aurait quasiment doublé dans ce cas, s'obstinait à vouloir en conserver la destination en faveur des anciens, ni les opposants qui partageaient cet avis mais



Le bâtiment, tel qu'il était lors de sa fermeture, avait besoin d'un sérieux « relooking ». (Photo D. O.)

souhaitaient que le parking situé devant la résidence reste ouvert au public.

Contre toute attente, le dernier permis de construire déposé a donc été accepté et, vidé de tout recours, permettra l'édification d'une résidence seniors de 74 logements de prestige. Le rez-de-chaussée de la résidence sera occupé par des cabinets médicaux, de radiologie, dentaire, de kinésithérapie, d'infirmiers et d'un salon de coiffure. Les travaux de forage

devraient débuter avant la fin de l'année et une aile du bâtiment où les risques de légionellose sont apparus devrait être démolie et reconstruite. Le démarrage des travaux est programmé pour début 2013.

Cette opération représente une rentrée d'argent appréciée de 3125000 € dans les caisses de la commune avant la fin de l'année, et le chantier, selon la demande de Luc Jousse, sera confié à un constructeur local. **D. O.**

A voir aussi l'article de Var-Matin du 20 février 1987,
sur un blog extrêmement bien documenté :

<http://roquebrune.centerblog.net/271-roquebrune-un-conseil-municipal-en-1987>

A voir aussi sur ce même blog,
quelques articles ou archives non dénués d'intérêt !

<http://roquebrune.centerblog.net/rub-roquebrune-sur-argens-.html>



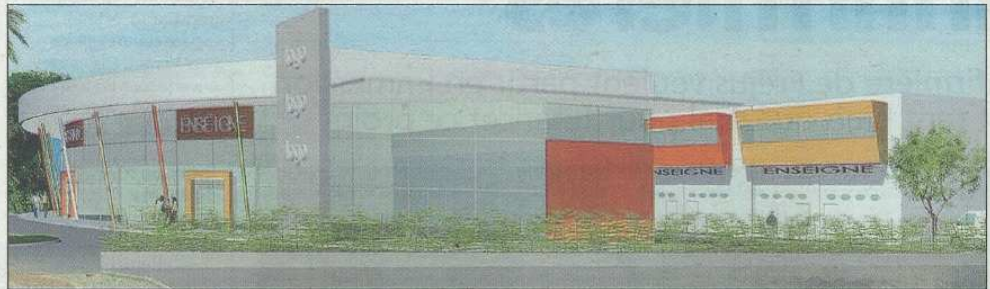
*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin

Est-Var

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Première pierre du « First »



Le projet établi par le cabinet d'architecture Jean Gasquez s'étend sur 4600 m² au niveau des Garillans.

(Document DR)

Le « First », c'est le nom de l'opération de promotion d'un pôle multi-activités implanté sur une surface totale de 4 600 m² dans l'extension de la zone des Garillans.

Sa destination : accueillir des activités semi commerciales de négoce, stockage, production mais aussi des bureaux en offrant des surfaces modulables de 900 à 2 000 m² en un seul tenant, en location ou en vente. Son objectif étant de répondre aux besoins des entreprises locales,

voire nationales, ayant le besoin de développer ou de délocaliser leur activité dans la région.

Son architecture avant-gardiste signée Jean Gasquez, son accessibilité et les nombreux stationnements prévus dans ce programme, ont tour à tour été soulignés par Nuno Fernandes, commercialisateur exclusif du programme, et le maire, Luc Jousse, qui ont symboliquement posé ensemble la première pierre de l'édifice.

Cette opération, première du genre

(d'où son nom) comportera trois bâtiments qui seront livrés simultanément en juillet 2013 et ont déjà fait l'objet de compromis de vente pour des entreprises de génie climatique, de service après-vente en électro ménager, club de remise en forme ou activités comptables, avocats... Une fois terminée, elle pourra ainsi accueillir une trentaine d'entreprises sur le site des Garillans.

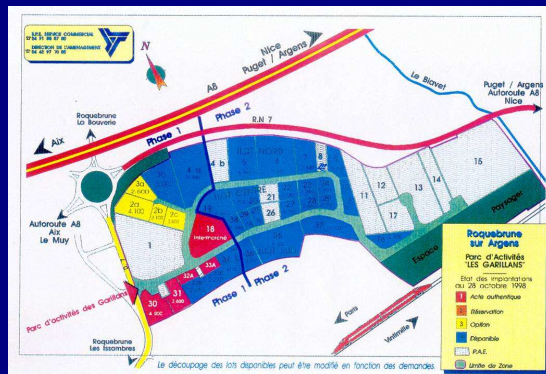
D. O.

Contact : NFI Consulting. Tél. 04.94.19.52.22 ou e-mail : direction@nfi-consulting.com

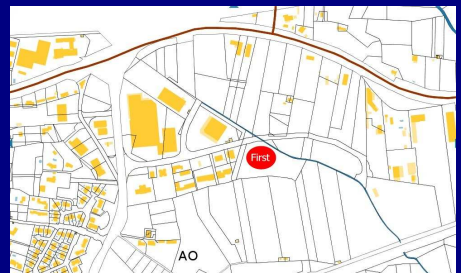
Ci-contre, photos du week-end ...
On distingue les blocs de couleur
de la photo du journal ...



Ci-dessous le phasage de la ZAC des Garillans
tel qu'imposé par les services de l'Etat,
lors de la création de la zone



Ci-dessous le cadastre des Garillans,
en bleu au centre le Grand Vallat qui devait
faire l'objet de travaux de recalibrage ...





Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR - Groupe Nice-Matin

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Première visite officielle de Stanislas Cazelles, sous-préfet en mairie

Le nouveau sous-préfet de Draguignan, Stanislas Cazelles, est venu à Roquebrune-sur-Argens pour une première visite officielle et y a été reçu par le maire, Luc Jousse, son premier adjoint, Jean-Paul Ollivier, et les directeurs de l'administration.

Ce déplacement a été l'occasion d'une réunion de contact et de travail consacrée aux dossiers communaux pour lesquels l'avis ou l'action de l'État sont déterminants : l'application de la loi Littoral, l'avancement du dossier de quai de transit, la déchetterie, la mise en régie du service de l'eau étaient notamment évoqués.



Stanislas Cazelles, sous-préfet de Draguignan, a effectué sa première visite officielle en mairie de Roquebrune. (Photo D. O.)

Estérel région

var-matin
Jeudi 4 octobre 2012

6

Cascade de démissions à Pays Mer Estérel

Les douze élus communautaires et les directeurs roquebrunois de la communauté de communes ont rendu leurs tabliers. Le président, Paul Boudoube, fait mine de l'ignorer

Le feuilleton communauté de communes Pays Mer Estérel tient en haleine, mais fait grincer des dents. Les proches du dossier pensaient avoir vécu le pic du suspense, la semaine passée, avec le boycott des élus roquebrunois au conseil communautaire, sous la houlette du vice-président et maire Luc Jousse. Mais double rebondissement hier, les douze élus de la commune comme les directeurs ont démissionné.

Administration plus qu'affaiblie

Dans un premier temps, Michel Durban, directeur général des services de la communauté de communes, Eric Behague, DG adjoint de la communauté et Annie Delvoie, DG adjointe de cette communauté, écrivaient à l'attention du président « que compte tenu du climat de défiance qui règne à l'encontre de vos cadres et

des fonctionnaires en général de la communauté de communes, il ne nous est plus possible d'exercer professionnellement notre métier. C'est pourquoi nous avons décidé de démissionner de notre activité accessoire... »

Accessoire pour la communauté, sachant qu'ils sont tous fonctionnaires de Roquebrune, le président étant de Puget. La réciproque était vraie au temps où Luc Jousse était président. Le deuxième épisode survenait dans l'après-midi où l'on apprenait que les 12 élus communautaires de Roquebrune, par solidarité avec les fonctionnaires, démissionnaient eux aussi.

Continuer à vivre...

Luc Jousse en profita pour en rajouter une couche : « La communauté de communes étant financée à 90 % par Roquebrune dans le cadre des charges transférées, le président Boudoube se retrouve bien seul... avec



Paul Boudoube et Luc Jousse au temps de leur complicité. Ce n'est plus vraiment le cas... (Photo doc. Philippe Arnassan)

une administration plus qu'affaiblie et plus d'un tiers des conseillers élus démissionnaires (en fait presque la moitié !). L'assemblée ne peut plus juridiquement déli-

bérer après le conseil » qui se déroulera aujourd'hui à 18 h 30 à la mairie de Puget-sur-Argens. La ville de Roquebrune a informé de cette démission

collective rare, fonctionnaires et élus simultanément, le sous-préfet de Draguignan, Stanislas Cazelles. Le président Paul Boudoube évoquait de son côté

une situation « déplorable ». Mais ne s'en émeut pas pour autant, affirmant qu'en vue de la grande communauté, prévue au 1^{er} janvier, « la plupart des maires du secteur me soutienne. Ce n'est qu'une continuité de ce qui s'est passé lors du dernier conseil. C'est plutôt une bonne chose que les fonctionnaires aient démissionné, puisque de toute façon ils ne venaient plus. Mais Pays Mer Estérel va continuer à vivre, malgré cette fuite en avant, telle que la fermeture des réseaux informatiques et téléphoniques des bureaux de la communauté à Roquebrune. Impensable mais réel... »

Difficile d'imaginer que ces nouveaux rebondissements puissent se passer de nouveaux commentaires bien sentis lors de la réunion ce soir à Puget, de ce que certains appellent déjà la « défunte » communauté de communes. E. D. edeluard@varmatin.com



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR - Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Vendredi 5 octobre 2012

5

Pays Mer Estérel navigue en eaux troubles

Avec la démission de la quasi-totalité des élus roquebrunois, la communauté de communes se prépare à des mois difficiles. « Le blocage ne peut pas durer », s'inquiète Paul Boudoube

Jamais conseil communautaire n'aura attiré autant de monde. Une poignée de spectateurs (30 personnes) qui voulaient connaître la réaction de Paul Boudoube à la démission de la quasi-totalité des élus roquebrunois, leur maire Luc Jousse en tête (voir aussi notre édition d'hier).

Une séance presque ordinaire. Sauf que prenant acte de la démission du vice-président (Jousse), l'assemblée lui a trouvé un successeur : Michel Bouvard, seul élu de Roquebrune à n'avoir pas voulu quitter le navire intercommunal. Prenant la parole avant que ne soit abordé l'ordre du jour, il n'a pas été tendre avec ses an-

ciens collistiers. Il dénonçait avec « dégoût » les « mesquineries mises en place pour salir la communauté de communes et son président. Qu'on ne communique que par voie de presse sans pouvoir se retrouver autour d'une même table est anormal ».

« L'intercommunalité est bloquée »

Et disait sa « colère de voir les élus roquebrunois absents à l'heure où les enjeux à venir sont déterminants pour Roquebrune : ce sont des enjeux économiques, sociaux, d'emploi et d'aménagement du territoire ».

À sa suite, le président de Pays Mer Estérel, Paul Boudoube, « sans vouloir ajour-



Michel Bouvard, seul élu roquebrunois à n'avoir pas démissionné, a été élu hier soir vice-président de la communauté de communes. Il remplace ainsi Luc Jousse. (Photo Philippe Arnassan)

ter de la polémique à la polémique », ne cachait pas son inquiétude quant au

fonctionnement de la communauté de communes. « L'intercommunalité est blo-

quée du fait de la coupure des lignes téléphoniques des bureaux de Pays Mer Estérel.

Je suis très inquiet pour les agents qui ne peuvent plus travailler et pour le fonctionnement de la communauté de communes qui doit continuer à faire avancer les dossiers. Cette situation ne peut pas durer. Si elle se poursuit, cette obstruction tombe sous le coup de la loi, je ne me laisserai pas faire ». Et alors que la mairie de Roquebrune explique que cette coupure est liée à un orage, le président de Pays Mer Estérel n'en démord pas : « Nous avons fait faire des expertises, la coupure est volontaire ».

Clochemerle risque de finir en guerre des banlieues dans l'Est-Var. **AU. G.** agiesbert@varmatin.com

Jousse-Boudoube : chronique d'un divorce annoncé

Entre adultes responsables, les divorces se passent généralement bien. Mais quand l'une des deux parties perd la raison, la procédure peut dégénérer. Entre Puget et Roquebrune, l'amour fou aura vite cédé sa place à l'amour vache. Chronique d'un divorce annoncé.

● **2009 : lune de miel**

Fin 2009, Luc et Paul étaient heureux d'annoncer la naissance de Pays Mer Estérel. Un mariage de raison autant que de passion : la création de cette communauté de communes partait d'une volonté partagée des deux élus. Elle devait leur permettre de lancer certains dossiers et de préparer l'en-

● **2011 : première scène de ménage**

La lune de miel n'aura guère duré. Une année plus tard, Luc Jousse - candidat sur la circonscription du Muy contre son rival UMP Jean-Pierre Serra - perdait les cantonales en se faisant largement distancer sur Puget. Boudoube, il est vrai, venait de décider une augmentation des impôts locaux. Un vrai coup dur pour Jousse : le soutien du maire de Puget lui a causé du tort. Les rancunes n'ont pas été éta-



Lors de la passation de pouvoir, le divorce était déjà consommé. (Photo doc. D. O.)

blées sur la place publique, mais ce fut la première vraie scène de ménage.

● **2012 : fin de l'histoire**

Comme convenu, Luc Jousse laissait à Paul Boudoube son poste de président de Pays Mer Estérel. S'amusant en petit comité que du fait de la fusion annoncée avec Fréjus et Saint-Raphaël, le mandat de son successeur ne durerait que quelques mois. Mais c'était à son goût quelques mois de trop. En séance publique du conseil municipal le 17 juillet, il dénonçait les pratiques des « élus stalinien » qui préfèrent pratiquer la pression, la répression, et contrôler l'administration. S'inquiétant des modifications des effectifs de la communauté voulu par le maire de Puget, il s'emportait : « Son

nouveau pouvoir de président lui a donné un œdème au cerveau qu'il devrait se faire soigner ». Boudoube, alerté, n'avait alors pas souhaité réagir. Pour ne pas jeter d'huile sur le feu ? Le divorce était consommé. Après leur boycott du conseil communautaire - fait éditif sinon inédit en France - la semaine dernière, la démission collective des élus du Rocher (notre édition d'hier) aura marqué un tournant définitif dans la procédure de divorce. Une crise sans gravité institutionnelle : Pays Mer Estérel n'est pas dissout et Intégrera très probablement la grande agglomération de l'Est-Var dès le 1^{er} janvier. **AU. G.**



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

Var

var-matin
Dimanche 7 octobre 2012

10

Politiquement Indiscret

par Mireille Martin (mmartin@varmatin.com)
avec la participation de nos agences locales

Clochemerle entre Puget et Roquebrune

Rien ne va plus au sein de la communauté de communes Pays Mer Estérel. Les deux maires qui la composent, Luc Jousse (Roquebrune) et Paul Boudoube (Puget), ne peuvent plus travailler ensemble.

Le premier a démissionné – et à sa suite la quasi-totalité des élus roquebrunois – en signe de protestation contre ce qu'il considérait comme une forme de pression à l'égard des fonctionnaires de la part du second, président de Pays Mer Estérel depuis le printemps.

Cette petite intercommunalité créée d'un commun accord entre les deux maires est désormais dans une situation de blocage sans précédent. La faute à des prises de bec successives davantage liées à des différends personnels qu'à des façons différentes d'aborder les projets. Depuis une semaine, les noms d'oiseaux fusent en-



Paul Boudoube et Luc Jousse créaient ensemble la communauté de communes Pays Mer Estérel en 2009. Trois ans plus tard, leurs différends personnels auront condamné cette petite intercommunalité.

(Photo D. O.)

tre Jousse et Boudoube. Soupçons d'emplois fictifs contre dénonciation de méthodes staliniennes, coupures de lignes téléphoniques et interroga-

tions sur l'attribution d'un véhicule de fonction... Les deux maires ne laissent rien passer l'un contre l'autre. Ils devront rapidement apprendre mettre

leurs différends de côté : au début de l'année 2013, leur petite communauté de communes sera absorbée par l'agglo Fréjus-Saint-Raphaël.